



Déclaration sur la protection des données

pour les collaborateurs et collaboratrices de la CRS Canton de Berne

Dans le cadre de ton contrat de travail ou de ton mandat avec l'association Croix-Rouge suisse Canton de Berne (CRS Canton de Berne), les données que tu as fournies (p. ex. CV, données de base) ainsi que les informations collectées en vertu du droit du travail et du droit des assurances sociales (p. ex. données salariales, données sur la santé, données concernant les allocations familiales, etc.) sont traitées par la CRS Canton de Berne.

1. Traitement général des données dans le cadre de rapports de travail

Le traitement et la transmission des données – y c. de documents établis et archivés dans le système informatique (p. ex. correspondance) – interviennent en vue du décompte salarial et répondent à des devoirs d'enregistrement, d'information et d'annonce, dans la mesure où cela est imposé par les prescriptions légales ou des obligations découlant du contrat de travail. Il peut s'agir – dans la mesure permise par la loi et exigible pour les rapports de travail – de données personnelles sensibles telles que des renseignements relatifs à ta santé ou à ton appartenance religieuse.

La CRS Canton de Berne traite en principe les catégories suivantes de données personnelles de ses collaborateurs et collaboratrices :

- **Données personnelles et coordonnées** : prénom et nom, adresse, n° de tél. mobile, courriel, âge, date de naissance, sexe, état civil, membres de la famille, nombre d'enfants, photo, contact en cas d'urgence, lieu de naissance, nationalité, statut militaire, casier judiciaire, poursuites, permis de travail ou de séjour, etc.
- **Indications relatives à l'exécution du contrat de travail** : description de la fonction, dates d'entrée et de sortie, position, supérieur-e-s, contrat de travail, numéro personnel, initiales, correspondance avec les collaborateurs/-trices, dates des déplacements professionnels (p. ex. billets d'avion et de train, réservations d'hôtel, etc.), horaires et prestations de travail, contacts professionnels des collaborateurs/-trices, affiliations à des associations ainsi qu'à d'autres organisations et instances (dans la mesure où elles ont un lien avec la CRS Canton de Berne ou la fonction) et représentation au sein de celles-ci, jours de vacances et de maladie, certificats médicaux, indications relatives à des besoins particuliers sur le poste de travail et dans le cadre du travail liés à l'état de santé, à l'appartenance religieuse, etc., conversations téléphoniques et autres données en lien avec l'utilisation de systèmes de communication, données de connexion, de répertoire et de compte des systèmes de la CRS et autres données relatives à diverses applications, données de systèmes de contrôle d'accès et de fichiers journaux y relatifs (logs) ainsi qu'enregistrements de caméras dans les bâtiments, etc.



- **Candidatures, formations (continues) et qualifications** : titres de formation et diplômes, références et certificats de travail, curriculum vitae, autres pièces de candidature, notamment rapports d'évaluation et résultats de tests, conventions d'objectifs et évaluations, etc.
- **Salaire, paiements et autres composantes de la rémunération** : coordonnées bancaires, salaire de base, prime, autres composantes de la rémunération et décomptes, etc.
- **Documents professionnels permettant d'identifier des collaborateurs/-trices** : courriels (y c. courriels privés réceptionnés ou envoyés par les collaborateurs/-trices via leur messagerie), procès-verbaux, rapports, formulaires, mémorandums, notes de service, contrats, présentations, etc.

Tes données sont soit fournies directement par tes soins à la CRS Canton de Berne, soit collectées par la CRS Canton de Berne dans le cadre des rapports de travail. Ces données sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat de travail ainsi qu'à la satisfaction des obligations contractuelles et légales en tant qu'employeur. Cela vaut par analogie pour toutes les prestations sociales de l'employeur ainsi que pour les offres de formation (continue) externes.

2. Dans quels buts les données personnelles sont-elles traitées ?

La CRS Canton de Berne traite tes données personnelles exclusivement aux fins requises par tes rapports de travail. Il s'agit notamment des finalités suivantes :

- Administration du personnel : notifications d'absence et de vacances (y c. certificats médicaux), décomptes et versements de salaires, demande d'autres formations, demande d'allocations pour enfants, formalités/procédures d'entrée et de sortie
- Exécution du contrat de travail et des obligations dont il s'assortit : références, certificats de travail (intermédiaires), résiliations, qualifications, plan de carrière, relevé du temps et des prestations de travail, identification et authentification en lien avec les contrôles d'accès, mise en œuvre d'assurances, d'assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, notifications auprès d'instances étatiques et mesures disciplinaires
- Différentes tâches en lien avec l'administration des données personnelles : organisation de déplacements professionnels, manifestations de clients, participation à des manifestations et intervention dans des associations, représentations, personnes de contact dans des annonces d'emploi, réseaux sociaux, organisations et autres instances, décompte de prestations de tiers auxquelles recourent les collaborateurs/-trices (p. ex. téléphonie mobile), contenus pour Internet, l'intranet et d'autres supports de publication, p. ex. répertoires de collaborateurs/-trices, informations sur le personnel, fourniture de références, organisation et réalisation de manifestations d'association, photographies de telles manifestations, activités en lien avec des manifestations particulières telles qu'anniversaires (de service) ou naissances
- Exploitation et analyse des prestations et des résultats du travail
- Examen de dossiers de candidature et de l'aptitude des collaborateurs/-trices, y c. vérification des références, réalisation d'examens approfondis et répétition périodique de ceux-ci, dans la mesure où cela est nécessaire pour le poste



- Etablissement de statistiques sur le personnel, statistiques non personnelles sur les prestations de travail, statistiques sur l'utilisation des ressources de la CRS Canton de Berne (système, intranet, bâtiment)
- Sécurité et garantie de la poursuite de l'activité : sécurité du poste de travail, sécurité du bâtiment, y c. contrôles d'accès, sécurité et exploitation des systèmes, protection des données, lignes d'assistance téléphonique, secrets et actifs de la CRS Canton de Berne.
- Instructions, conformité et procédures juridiques : élucidation d'actes répréhensibles commis par le/la collaborateur/-trice ou d'autres collaborateurs/-trices, mesures de surveillance et d'enquête dans le cadre de prescriptions légales et autres et de règles internes, participation à des enquêtes et procédures administratives, revendication, exercice et défense de prétentions juridiques
- L'indication de contacts d'urgence vise à permettre de joindre les proches en cas d'urgence personnelle et s'impose à des fins de garantie du devoir d'assistance en tant qu'employeur.

3. Publication des coordonnées professionnelles dans l'intranet

A des fins de prise de contact au sein de la CRS Canton de Berne, des coordonnées professionnelles sont publiées sur l'intranet. **Afin d'accroître la sécurité interne à l'entreprise, nous utilisons dans les systèmes de la CRS une photo de profil.** Cela répond à l'intérêt légitime qu'a la CRS Canton de Berne d'un déroulement sans heurt de l'activité.

4. Publication de coordonnées professionnelles sur les sites Web de la CRS

A des fins de prise de contact par tiers, les coordonnées professionnelles de collaborateurs et collaboratrices ayant des contacts avec l'extérieur sont publiées sur Internet. Cela répond à l'intérêt légitime qu'a la CRS d'un déroulement sans heurt de l'activité.

5. Traitement d'indications volontaires

La publication de ta photo sur l'intranet / sur les sites Web de la CRS intervient sur la base de ton consentement.

6. Profils utilisateur et données personnelles dans le système informatique

Le traitement de tes données intervient dans le cadre de l'administration et de la sécurité du système informatique et d'autres systèmes automatisés, comme l'administration d'identifiants utilisateur, l'affectation de matériel et de logiciels aux utilisateurs et utilisatrices du système. Une série de données sont collectées dans le cadre de l'exploitation du système informatique et d'autres systèmes automatisés tels que le badge personnel et/ou la clé nécessaire à l'ouverture des portes, etc. et, éventuellement, transmises à des sous-traitants externes. Cela inclut des documents textuels établis et archivés automatiquement (p. ex. correspondance)



dans ce contexte. Ce traitement des données est indispensable à une exploitation sûre du système et, par conséquent, à l'exercice d'une activité professionnelle.

Il est possible de traiter des données à d'autres fins, conformément à l'information séparée ou compte tenu des circonstances.

Une transmission des données pertinentes dans chaque cas spécifique peut être assurée aux instances externes suivantes sur la base des dispositions légales ou de l'accord contractuel :

- assurances sociales (AVS/AI/APG, LAA), caisses de pension, caisses de compensation familiale ;
- administrations des impôts ;
- offices des poursuites (saisies de salaire) ;
- autorités de l'armée, de la protection civile et du service civil ;
- médecins d'entreprise, médecins-conseils ;
- client-e-s et personnes intéressées, commerçant-e-s, fournisseurs/-ses et autres partenaires commerciaux ;
- prestataires de formation (continue) ;
- banques chargées du versement à la personne concernée ou à des tiers ;
- représentant-e-s juridiques ;
- tribunaux; autorités et offices locaux, nationaux et étrangers ;
- co-assurés ;
- compagnies d'assurances dans le cadre d'assurances collectives ou individuelles ;
- prestataires, p. ex. sociétés informatiques qui obtiennent un accès à des systèmes informatiques, fournisseurs d'espace de stockage externe ou partenaires d'externalisation, prestataires informatiques ;
- grand public, y c. visiteurs/-ses de sites Web et de médias sociaux de la CRS Canton de Berne ;
- organisations sectorielles, associations, organisations et autres instances ;
- futurs employeurs des collaborateurs/-trices, bailleurs et autres tiers auxquels la CRS Canton de Berne doit fournir des références sur des collaborateurs/-trices (pour autant que ces derniers aient préalablement donné leur consentement).

En cas de recours à des prestations internes de la CRS (p. ex. Service des transports Croix-Rouge, Garde d'enfants à domicile), les données personnelles nécessaires à cet effet, qui ont été collectées dans le cadre de tes rapports de travail ou de mandat avec la CRS du canton de Berne, peuvent être utilisées.

7. Lieu du stockage et du traitement des données

La CRS Canton de Berne traite tes données personnelles principalement en Suisse. Cela concerne le stockage de tes données dans le système informatique et dans d'autres systèmes automatisés. S'agissant de certains traitements de données personnelles, tu dois cependant t'attendre à la transmission de tes données à d'autres pays à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, où sont domiciliés certains prestataires informatiques auxquels nous recourons (p. ex. pour l'envoi de newsletters).



Une transmission de tes données à l'étranger a lieu dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution de nos tâches statutaires ou est prescrit par la loi (assistance administrative et entraide judiciaire avec des autorités étrangères) ou si tu y as consenti (p. ex. demandes de renseignements du Service de recherches, coopération avec des organisations d'entraide à l'étranger en cas de catastrophe ou d'urgence, services d'aide en faveur des proches, participation à des conférences, des manifestations et des séminaires).

Si la CRS Canton de Berne transmet des données à un pays ne présentant pas un niveau de protection des données adapté, elle exige que le récipiendaire prenne des mesures adaptées en vue de la protection des données personnelles (p. ex. au moyen de la conclusion de dites clauses contractuelles types de l'UE, d'autres dispositions ou sur la base de motifs de justification).

8. Conservation et effacement des données

La CRS Canton de Berne traite et stocke tes données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire pour qu'elle puisse honorer ses obligations contractuelles et légales. Ensuite, les données sauvegardées par la CRS Canton de Berne sont archivées, anonymisées ou effacées. Aussi ton dossier personnel, les documents du service Personnel te concernant ainsi que les données relatives à tes rémunérations sont-ils conservés pour une durée de dix ans à compter de la fin de l'année de sortie. Les procès-verbaux d'entretiens d'évaluation, les évaluations des prestations, les décisions résultant d'une évaluation sont conservées pendant cinq ans voire exceptionnellement pendant plus longtemps si un litige relatif à des prétentions découlant du contrat de travail le justifie. En pareil cas, les documents sont conservés au maximum jusqu'à l'issue de la procédure, puis détruits. Les données relatives aux candidat-e-s et les dossiers de candidat-e-s écarté-e-s sont généralement conservés pendant une durée d'un mois, tout au plus pour douze mois.

9. Informations sur tes droits

Tu as à tout moment le droit d'obtenir des renseignements sur l'origine et les destinataires des données personnelles te concernant ainsi que sur le but dans lequel elles sont collectées. Tu peux également demander la rectification, le blocage, la remise ou l'effacement de ces données, pour autant que cela soit compatible avec ton contrat de travail. Tous les consentements peuvent être révoqués indépendamment les uns des autres et à tout moment. Suite à une révocation de consentement, la CRS Canton de Berne cessera immédiatement de traiter les données concernées aux fins mentionnées ci-dessus et la personne concernée ne pourra plus bénéficier des droits, avantages, etc. correspondants. Les dispositions légales contraignantes – notamment les délais de conservation et d'archivage – doivent être respectées par la CRS Canton de Berne.

10. Sécurité

La CRS Canton de Berne a mis en place des mesures techniques et organisationnelles pour garantir la sécurité des données personnelles et protéger ce dernier contre tout traitement non autorisé ou illicite ainsi que contre la perte, l'altération, la divulgation et l'accès involontaires.



11. Modification de cette information aux collaborateurs et collaboratrices

La CRS Canton de Berne peut adapter la présente information aux collaborateurs et collaboratrices à tout moment et sans préavis. Au cas où des modifications d'ampleur y seraient apportées, la CRS Canton de Berne en aviserait les collaborateurs et les collaboratrices sous une forme appropriée (p. ex. par courriel ou par une annonce sur l'intranet / Crossnet). La version en vigueur est celle publiée dans SCODi.

Des informations complémentaires sur la protection des données sont disponibles dans crs-berne.ch/protection-des-donnees.

Responsable du traitement des données :

Croix-Rouge suisse Canton de Berne
Bernstrasse 162
Case postale
3052 Zollikofen
Téléphone 031 919 09 09
E-mail → info@srk-bern.ch
Site Web → crs-berne.ch/protection-des-donnees

Pour tout complément d'information sur la protection des données à la CRS, prière de se manifester à la même adresse ou directement auprès de la conseillère ou du conseiller ou du préposé ou de la préposée à la protection des données à l'adresse :

Croix-Rouge suisse Canton de Berne
Protection des données
Bernstrasse 162
Case postale
3052 Zollikofen
Téléphone 031 919 09 09
E-mail → datenschutz@srk-bern.ch
Site Web → crs-berne.ch/protection-des-donnees